

Au Burundi, le spectre de la guerre civile

Le Burundi, petit pays enclavé de l'Afrique des Grands Lacs (27 834 km²), est peuplé par plus de dix millions d'habitants. Après l'indépendance, proclamée le 1^{er} juillet 1962, le pays s'enlise peu à peu dans des conflits mettant aux prises Tutsis et Hutus, avec des épisodes sanglants (notamment en 1972 et en 1993). L'accord de paix d'Arusha (Tanzanie), signé le 28 août 2000, met fin à une décennie de guerre civile.

Après une période de transition, les élections d'août 2005 amènent à la présidence l'ancien rebelle Pierre Nkurunziza, du Conseil national de la défense pour la démocratie (CNDD-FDD), héritier du groupe rebelle hutu Force de la défense pour la démocratie (FDD). Il est réélu en juin 2010. Parmi ses actions marquantes à la tête de l'Etat, signalons l'abolition de la peine de mort en avril 2009 ou encore la décision d'envoyer des soldats pour les opérations de maintien de la paix, notamment en Somalie.

Mais les tensions internes ressurgissent en raison d'une différence d'interprétation de la question d'un troisième mandat présidentiel. Le CNDD-FDD considère que Pierre Nkurunziza n'a été élu qu'une seule fois président de la République au suffrage universel, puisque son premier mandat provient d'une élection indirecte (il a été élu par les deux chambres du Parlement). Ses opposants dénoncent, eux, un troisième mandat à l'encontre de la Constitution, car le président Nkurunziza a bien exercé pendant deux mandats consécutifs. Malgré les

Les élections de 2015 ont replongé le Burundi dans l'abîme. Au désastre politique succède une catastrophe humanitaire, économique et sociale.

Jérémy RÉVILLON,
doctorant en histoire,
UPPA-LAM*

prises de position extérieures (ONU, UE) et intérieures (changement de Constitution retoqué en mars 2014 au Parlement, église catholique, opposition qui manifestent), et malgré des distensions internes au parti, Pierre Nkurunziza annonce sa candidature à un nouveau mandat présidentiel, le 25 avril 2015.

Déclenchement et poursuite des violences

Dès le lendemain, des manifestations se déclenchent à Bujumbura, la capitale du pays. L'opposition crie sa colère et, dès la première semaine, des manifestants paient de leur vie leur engagement. Les négociations semblent impossibles entre un pouvoir résolu à aller jusqu'au bout, et une opposition réclamant comme préalable aux discussions le refus du troisième mandat. Le 13 mai 2015, profitant de l'absence de Pierre Nkurunziza qui assiste à une réunion régionale, un putsch est tenté par le général Niyombaré et une partie de l'armée. Ce coup d'Etat échoue, et tend encore un peu plus la situation ; les radios privées sont fermées.

Le 29 juin 2015 ont lieu les élections communales et législatives, remportées par le CNDD-FDD et qualifiées de « *ni crédibles ni libres* » par l'ONU. Suivent, le 21 juillet, les élections présidentielles, boycottées par l'opposition, à l'exception d'Agathon Rwasa, chef historique des Forces nationales de libération (FNL). Pierre Nkurunziza est réélu le 24 juillet pour un nouveau mandat de cinq ans, avec 69,41 % des

suffrages exprimés. Une élection jugée non crédible par l'ONU. Depuis, les violences sont quasi quotidiennes. Parmi les événements les plus marquants, signalons tout d'abord l'assassinat en plein Bujumbura du général Nshimirimana le 2 août 2015 (sa voiture est touchée par une roquette et elle est arrosée à l'arme automatique). Adolphe Nshimirimana était considéré comme l'homme fort du régime, le véritable bras droit de Pierre Nkurunziza. Le 11 décembre 2015 on dénombre près d'une centaine de morts dans des affrontements. Les cadavres sont visibles au petit matin dans les rues de Bujumbura. Dans beaucoup de cas, cela ressemble à des exécutions, ce qui met en émoi la communauté internationale et semble entraîner une prise de conscience, notamment de l'Union africaine.

En l'espace de dix mois, ce sont plusieurs centaines de morts qui sont à dénombrer, sans compter des milliers de personnes réfugiées ou déplacées (voir encadré p. 22).

Opposition institutionnelle, opposition armée

Parmi les opposants au troisième mandat, un seul a joué le jeu des élections, Agathon Rwasa, le chef historique du FNL. Malgré son entrée au Parlement, il reste un opposant important et le seul bénéficiant d'une voix institutionnelle. En exil s'est constitué le Conseil national pour le respect de l'accord d'Arusha (Cnared), fondé à Addis-Abeba, le 1^{er} août 2015. Le Cnared rassemble des membres

* Université de Pau et des Pays de l'Adour-Les Afriques dans le monde.



Le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a débattu, le 17 décembre 2015, à Genève, de la situation au Burundi. A gauche, Adama Dieng, conseiller spécial pour la prévention du génocide, à droite, Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme.

de l'opposition en exil, de la société civile et les anciens Présidents du Burundi. Il semble être l'un des interlocuteurs privilégiés par la communauté internationale et les pays de la région.

Toutefois, l'opposition institutionnelle reste faible à l'intérieur du pays, et c'est de plus en plus à une opposition armée que doit faire face le pouvoir en place. Le 23 décembre 2015 a été annoncée la création d'un mouvement rebelle, les Forces républicaines du Burundi (le Forebu). Elles sont visibles dans le pays, notamment en province, mais aussi dans le Bujumbura rural. A leur tête, le général Godefroid Nyombare, le militaire qui était à la tête du coup d'Etat manqué du mois de mai, un ancien compagnon d'armes de Pierre Nkurunziza lorsqu'il dirigeait la rébellion hutue du CNDD-FDD, dans les

années 1990. Un autre groupe armé, la Résistance pour un Etat de droit au Burundi (RED-Tabara) est annoncé début janvier 2016. Le MSD d'Alexis Sinduhije, lui aussi en exil, est aussi souvent pointé du doigt dans les violences (notamment pour les jets de grenades contre les policiers).

Une catastrophe économique et sociale

Le Burundi n'a pas su profiter de la paix retrouvée, et le pays est toujours bloqué dans les bas-fonds de l'ensemble des classements internationaux, en matière de développement: il est classé 183^e sur 184 pays en ce qui concerne le PIB par habitant en 2013, selon le FMI, et 184^e sur 188 pays au classement de l'indice de développement humain en 2014, selon le Pnud⁽¹⁾. L'année 2015 entraîne une importante

Le Burundi est classé 183^e sur 184 pays en ce qui concerne le PIB par habitant en 2013, selon le FMI. L'année 2015 marque une importante dégradation: le PIB devrait se contracter d'environ 5%.

⁽¹⁾ Programme des Nations unies pour le développement.

dégradation, le PIB devrait se contracter d'environ 5%, et le pays va officiellement devenir le plus pauvre du monde. Les principaux bailleurs de fonds ont décidé de diminuer les financements et les aides, or l'aide internationale représente la moitié du budget national burundais. L'Etat manque de ressources, le secteur agricole est ponctionné, et l'unique repas par jour devient de plus en plus la norme. Les commerçants sont rackettés, ils ne ramènent plus les matières premières de Bujumbura vers les provinces, et il n'y a plus d'investissement. Ceux qui peuvent partir le font, et le pays assiste à une réelle fuite des capitaux. A ce désastre économique, il faut ajouter le drame social. L'insécurité a explosé à Bujumbura (les meurtres, mais aussi les rackets et des violences sexuelles de plus

en plus nombreux), des groupes armés sont visibles en province et installent des check-points, harcelant notamment les positions de l'armée et de la police.

La peur est de plus en plus présente, des deux côtés. Du fait de l'absence des journaux et de celle des radios, la rumeur court et est permanente. Les informations circulent grâce à l'application WhatsApp, mais le peu de recul sur des informations de mauvaise qualité n'aide pas à rassurer la population. La jeunesse a l'impression d'être sacrifiée, même chez les militants du CNDD-FDD, et elle considère que l'on se dirige tout droit vers la guerre civile. Le danger de l'ethnicisation du conflit existe, et certaines personnalités du pouvoir en place n'hésitent pas à en jouer dans les discours. Ainsi, le président du Sénat Révérier Ndikuriyo a exhorté fin octobre 2015 les élus locaux à «*travailler*», à «*passer à l'action*», autant de métaphores utilisées en 1994 au Rwanda pendant le génocide. La population burundaise résiste bien à ce discours destructeur, mais plus le conflit dure, et plus la tentation d'utiliser cette ressource dormante existe dans les milieux extrémistes.

Pour éviter cette escalade, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine décide, le

18 décembre 2015, «*d'autoriser le déploiement d'une Mission africaine de prévention et de protection au Burundi (la Maprobu) pour une période initiale de six mois, renouvelable*». Cette mission de cinq mille hommes doit permettre de ramener le calme dans le pays. Cependant, les autorités burundaises refusent le déploiement de cette force, considérant que le pays est à 98 % paisible, et menaçant de l'accueillir comme une force d'invasion. Aujourd'hui, la Maprobu n'existe donc pas. Le sommet de l'Union africaine, fin janvier 2016, a longuement évoqué le Burundi, mais aucun accord n'a pu être trouvé, certains chefs d'Etat considérant que cette mission serait une «*atteinte à la souveraineté d'un pays africain*». L'Union africaine ne peut donc pas imposer cette mission sans le consentement des autorités burundaises et l'on évoque simplement l'envoi d'une «*délégation de très haut niveau*», composée de cinq chefs d'Etat, mais sans se prononcer sur le calendrier.

Les négociations interburundaises n'existent pas non plus. L'Ouganda est en charge de la médiation depuis plusieurs mois, mais il n'y a pas eu d'évolution notable. Le gouvernement burundais refuse de négocier

avec ceux qu'il appelle «*les terroristes*» en exil, tandis que cette opposition ne bénéficie pas d'une réelle représentativité. Les négociations internes sont cadenassées par le CNDD-FDD, et les deux camps semblent être dans une stratégie jusqu'au-boutiste.

***La jeunesse
a l'impression
d'être sacrifiée,
et elle considère
que l'on se dirige
tout droit vers
la guerre civile.
Le danger de
l'ethnicisation
du conflit existe,
et certaines
personnalités du
pouvoir en place
n'hésitent pas
à en jouer dans
les discours.***

Une menace pour l'ensemble de la région

En plus de la problématique nationale, il existe aussi une problématique régionale. Le Rwanda voisin est notamment accusé de soutenir et d'armer la rébellion. Les autorités de Kigali réfutent cette accusation, même si Paul Kagamé ne se prive pas de critiquer ouvertement Pierre Nkurunziza et ses résultats économiques. Le Président rwandais cherche plutôt l'équilibre, puisqu'il est lui-même candidat pour un troisième mandat en 2017.

A la frontière ouest, il y a la République démocratique du Congo, et notamment l'est du pays, dans la région des Kivus, très instable depuis plus de vingt ans, où pullulent déjà des rebelles ougandais et rwandais. Elle peut servir de base arrière pour une rébellion burundaise. Cette menace est prise au sérieux par l'ONU, et la Monusco, force de maintien de la paix déjà présente dans la région, s'est tout récemment déplacée au niveau de la frontière burundaise.

Mais la solution sera peut-être justement trouvée du fait de cette problématique régionale. La Tanzanie pourrait être un interlocuteur efficace pour des négociations, le pays n'étant pas coupé des autorités burundaises. De même, l'Afrique du Sud, très impliquée dans les négociations de l'accord d'Arusha, doit occuper la place qui est la sienne au niveau diplomatique. Il faut que l'ensemble des acteurs de la région prennent conscience de l'urgence de la situation : le Burundi est au bord de la guerre civile, ne le laissons pas s'effondrer. ●

Le bilan des morts et des réfugiés s'alourdit

Amnesty International annonce le chiffre de 400 morts, depuis avril 2015, des milliers de blessés, des prisons surchargées, et des Burundais qui fuient à nouveau leur pays.

En janvier 2016, le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies estime qu'au moins 225 000 personnes ont quitté le Burundi, à destination de la Tanzanie (120 000), du Rwanda (70 000), de l'Ouganda et de la République démocratique du Congo. Plus de la moitié sont des mineurs. Ils vivent souvent dans des conditions déplorables, notamment dans le camp de Nyarugusu (Tanzanie, district de Kasulu), prévu pour 50 000 personnes et où s'entassent aujourd'hui 150 000 réfugiés (86 000 Burundais se sont ajoutés, en l'espace de quelques mois, aux 63 000 Congolais déjà présents dans le camp). Plusieurs milliers de personnes sont également déplacées à l'intérieur du pays.

J. R.